



# Action publique et sans-abrisme

Réalités, enjeux et perspectives pour Namur

# Introduction

- ▶ Les questions sociales et débats sur le sans-abrisme sont animés et exposent des visions antinomiques des phénomènes
- ▶ Mendicité, plans saisonniers, quota de nuitées, accueil de jour... Autant de débats récents et actuels qui mettent en évidence la diversité des appréhensions du phénomène
- ▶ À partir des réalités du phénomène de sans-abrisme et d'exclusion au logement, d'une approche basée sur les faits et d'expériences dans le traitement public du sans-abrisme :
  - ⇒ Comment sortir des clivages et alternances politiques/institutionnels/associatifs pour mener une action efficace et pragmatique en matière de lutte contre le sans-abrisme ?



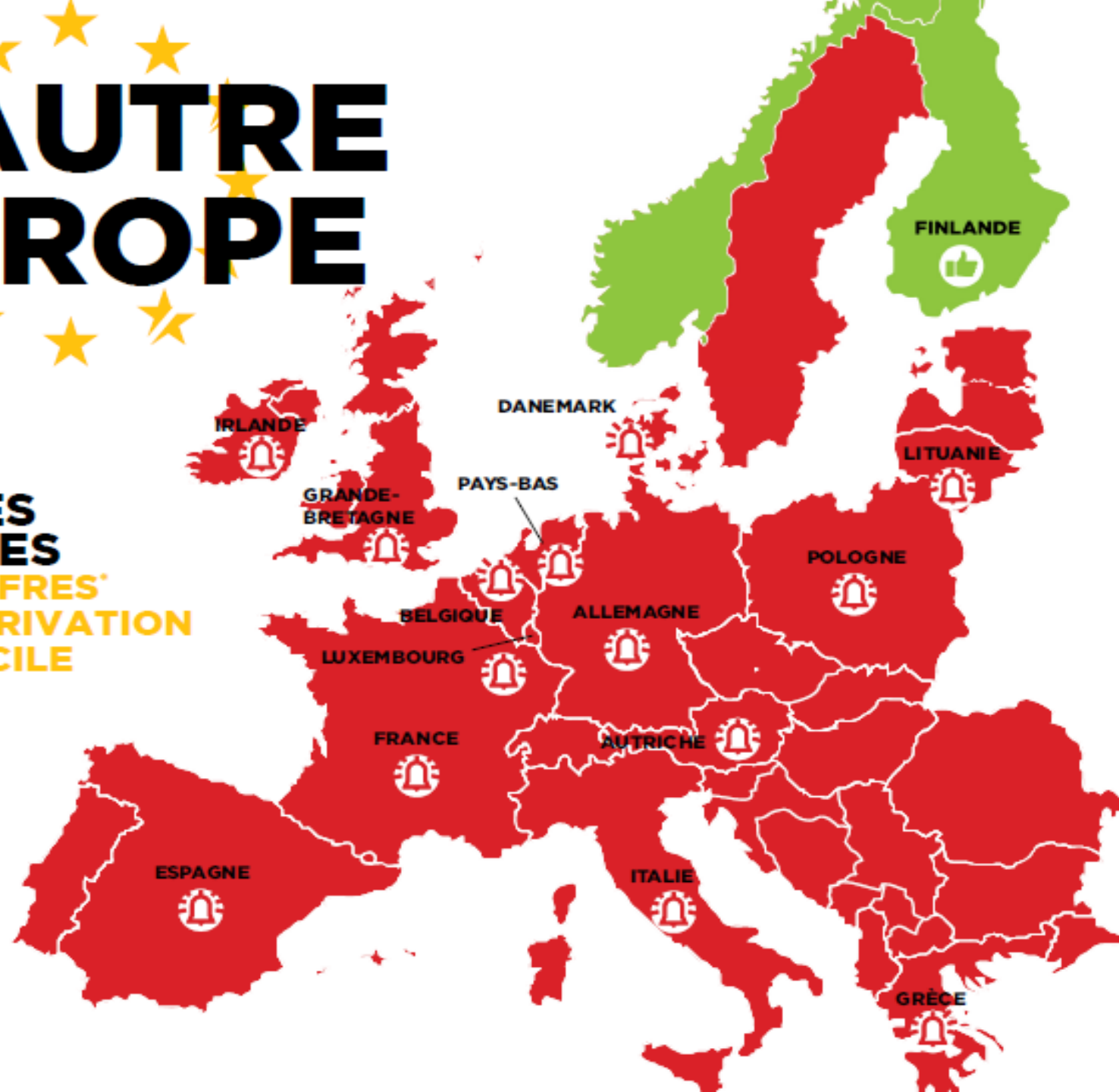
# Les chiffres du sans-abrisme

UNE SITUATION INQUIÉTANTE

# L'AUTRE EUROPE

## FROIDES REALITES DES CHIFFRES\* SUR LA PRIVATION DE DOMICILE

\*NON-COMPARABLES



**+150%**  
Entre 2014  
et 2016

**ALLEMAGNE**  
860 000  
sans-domicile en 2016

**+169%**  
Entre 2010  
et 2017

**ANGLETERRE**  
4 751  
sans-abri dormant à  
la rue une nuit en 2017

**+32%**  
Entre 2008  
et 2016

**AUTRICHE**  
15 090  
personnes  
sans-domicile  
statutaires 2016

**+96%**  
Entre 2008  
et 2016

**BELGIQUE  
BRUXELLES**  
3 386  
sans-domicile en une  
nuit novembre 2016

**+8%**  
Entre 2015  
et 2017

**DANEMARK**  
6 635  
sans-domicile  
(1 semaine en 2017)

**+20.5%**  
Entre 2014  
et 2016

**ESPAGNE**  
16 437  
personnes accueillies  
par jour en moyenne  
dans les centres  
d'hébergement  
d'urgence 2016

**-18%**  
Entre 2009  
et 2016

**FINLANDE**  
6 644  
sans-domicile  
(1 nuit de novembre  
2016)

**+17%**  
Entre 2016  
et 2017

**FRANCE**  
20 845  
personnes ont  
demandé un  
hébergement  
d'urgence au 115  
(1 mois juin 2017)

**HONGRIE**  
10 206  
sans-domicile  
(1 nuit en février 2016)

**+145%**  
Entre 2014  
et 2017

**IRLANDE**  
8 857  
personnes en  
hébergement  
d'urgence  
(novembre 2017)

**+16.2%**  
Entre 2015  
et 2016

**LITUANIE**  
4 569  
en hébergement  
provisoire  
(1 nuit en 2016)

**+11%**  
Entre 2011  
et 2016

**PAYS-BAS**  
60 120  
personnes accueillies  
par les services  
d'hébergement  
en 2016

**RÉPUBLIQUE  
TCHÈQUE**  
68 500  
sans-domicile en 2016

**SUÈDE**  
33 000  
sans-domicile  
(1 semaine en 2017)

# L'AUTRE EUROPE



VIVRE DANS  
LES RUES  
EUROPÉENNES

## TUE

FRANCE  
(source : Morts de la Rue)

**13 371**  
morts estimées parmi les personnes  
sans-abri en France entre 2012 et  
2016 (2 369 "déclarées" au collectif).

ÂGE MOYEN  
DU DÉCÈS

FRANCE

**49,6 ans**

GRANDE-BRETAGNE

**47 ans**

BELGIQUE

Entre  
**45 et  
50 ans**

PAYS-BAS/ROTTERDAM

Mortalité parmi les personnes  
sans-domicile

**3,5 fois  
plus  
importante**

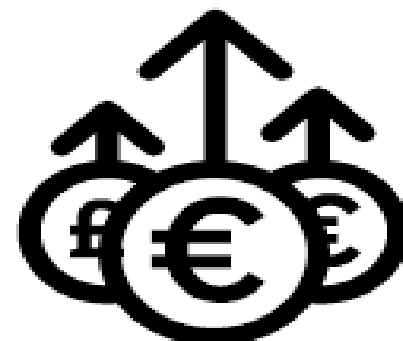
que l'ensemble de la population.

**30  
ANS**

DE VIE  
EN MOINS  
QUE LE  
RESTE DE LA  
POPULATION

**10,3  
ANS**

TEMPS MOYEN  
DE VIE EN TANT  
QUE SANS-ABRI



HAUSSE DES  
DÉPENSES POUR  
L'URGENCE

FRANCE

- Entre 2010-16 : + **206 %** de recours aux nuitées hôtelières (Source : FALPY/DHALL)
- Hiver 2017 : **48 %** du public **jamais hébergé** après avoir appelé le 115 pour un hébergement d'urgence

*Un plan triennal de réduction des nuitées hôtelières a été mis en oeuvre depuis 2015*

GRANDE-BRETAGNE

**78 170** ménages en hébergement temporaire en mars 2017 = + **62 %** depuis mars 2011

- Changement des dépenses des autorités locales (NAL) au profit de l'hébergement d'urgence et aux dépens des services logement/prévention.
- En 2010-2011, les autorités locales dépensaient **16 %** de leurs fonds pour lutter contre le sans-abrisme dans l'hébergement temporaire (dont 22 % dans les nuitées hôtelières/B&B) et **75 %** dans les services de logement.
- En 2015-2016, **29 %** dépensés dans l'hébergement temporaire (dont 44 % dans les nuitées hôtelières/B&B) et **61 %** dans les services de logement.

IRLANDE/DUBLIN

Le Conseil Municipal de Dublin a dépensé **39 millions d'euros** en nuitées hôtelières pour les personnes sans-abri en 2016, contre **10,7 millions d'euros** destinés à la prévention et au logement accompagné.

**206%  
EN +**

DE RECOURS  
AUX NUITÉES HÔTELIÈRES  
— FRANCE | 2010-16 —

**29%**

DES FONDS DÉPENSÉS DANS  
L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE  
— GRANDE-BRETAGNE | 2015-16 —

**48%**

DU PUBLIC SANS SOLUTION  
AUPRÈS DU 115  
— FRANCE | 2017 —



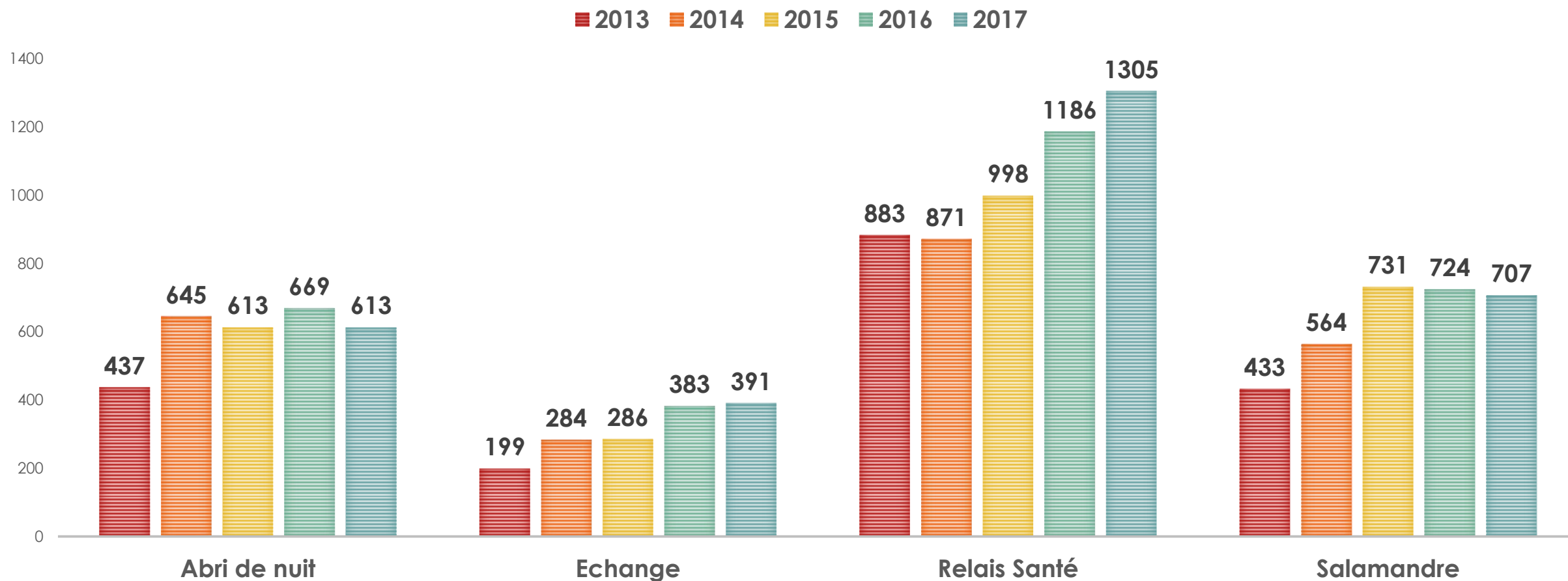
**4 000**

ENFANTS SANS-DOMICILE  
— PAYS-BAS | 2015 —

**78 170**


MÉNAGES EN  
HÉBERGEMENT TEMPORAIRE  
— GRANDE-BRETAGNE | 2017 —

# Évolution fréquentation dispositifs namurois



# La problématique de l'exclusion au logement en Wallonie

- ▶ Près de 40.000 ménages en attente d'un logement public contre 5.450 logements libérés en 2017
- ▶ Prix moyens dans le marché en 2016 : 528€ pour le privé contre 320 dans le public
- ▶ Prix moyen au m<sup>2</sup> au sein du marché locatif privé pour les surfaces de – de 50m<sup>2</sup> : 11,96€ (contre 4,5€ pour les + de 100m<sup>2</sup>)
- ▶ Hébergement d'urgence en 2015 : 4.638 personnes différentes pour 61.8356 nuitées



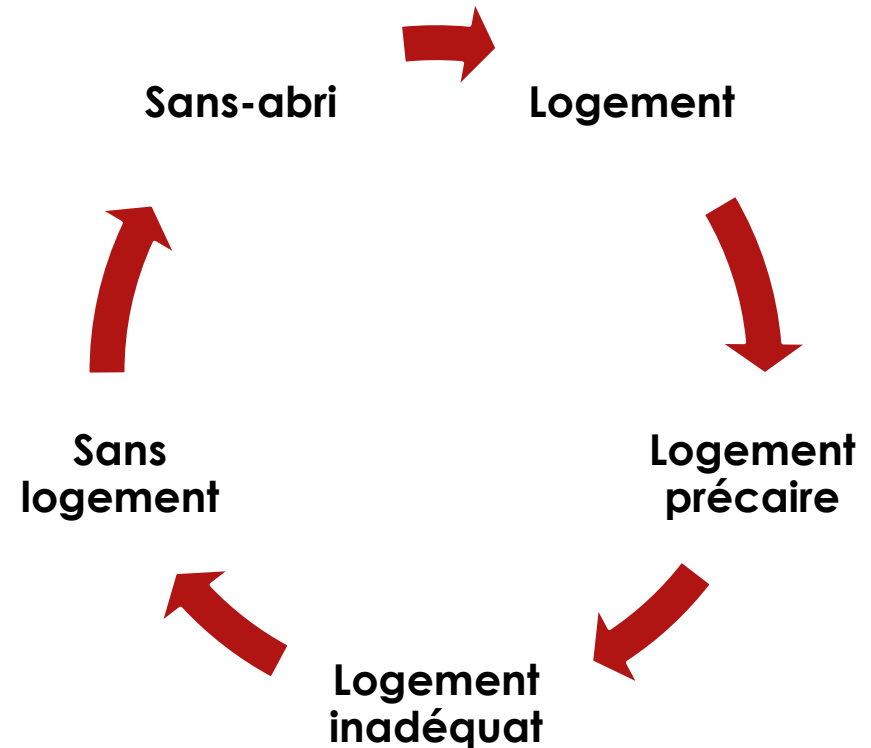
# Sans chez-soi, sans droits, sans choix

LE SANS-ABRISME, AU-DELÀ DES DISCOURS ET DES IDÉOLOGIES



# Sans chez-soi

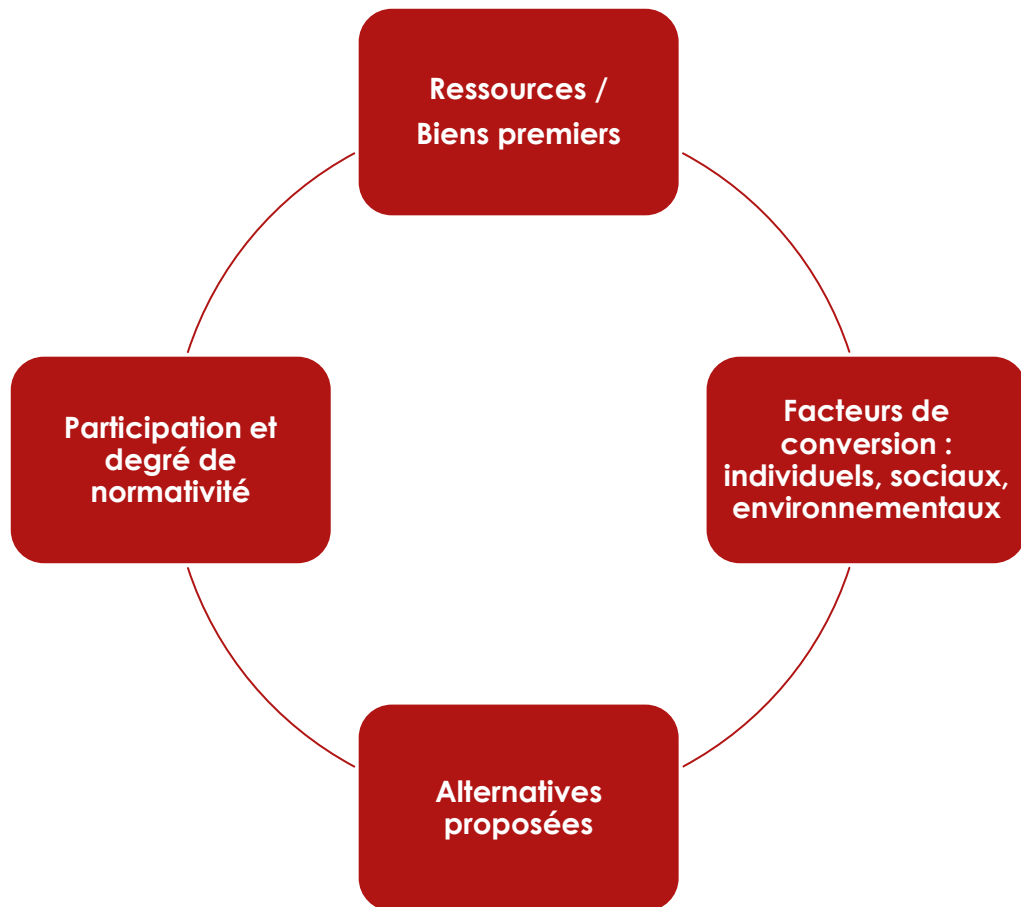
- ▶ Prédominance d'hommes et de personnes isolées mais âges, nationalités, trajectoires fortement hétérogènes
  - ▶ On retrouve des personnes âgées, des jeunes d'institution, des personnes d'origine étrangère ou autochtones, des personnes avec parcours professionnel comme des parcours uniquement institutionnels
  - ▶ La seule caractéristique commune réside dans l'exclusion + ou – durable du logement
- ⇒ Il faut sortir des catégories-clichés (marginiaux accros à la rue, marginalité volontaire...) au profit d'une appréhension en termes de (d'exclusion du) logement



# Sans-droits fondamentaux

- ▶ Exclusion du logement et du droit au « chez-soi »
  - ▶ Absence de ressources financières : 20% pour l'ensemble des utilisateurs RSUN, 42% à l'abri de nuit...
  - ▶ Prévalence de maladies (maladies cardiaques et respiratoires, maladies infectieuses, maladies psychiatriques) et (sur)mortalité ; ineffectivité d'accès aux soins
  - ▶ Cohorte HF Belgium : 44% n'ont pas de carte ID, 37% n'ont pas d'adresse de référence, 23% n'ont aucune source de revenu, 17% n'ont pas de mutuelle
- ⇒ **Il faut envisager le sans-abrisme comme une exclusion durables des droits fondamentaux**

# Sans-choix (I)




Freins individuels	Freins sociaux	Freins environnementaux
<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Maladie psychiatrique (1/3)</b></li><li>- <b>Gestion des biens par AB</b></li><li>- <b>Parcours institutionnel continu depuis l'enfance</b></li><li>- <b>Consommation psychotropes</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Abstinence exigée</b></li><li>- <b>Profil trop complexe pour maison d'accueil</b></li><li>- <b>AB refuse diverses solutions et peu joignable</b></li><li>- <b>Propriétaires ne peuvent pas attendre</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Coût du logement VS revenu</b></li><li>- <b>remplacement</b></li><li>- <b>Discriminations d'accès, renforcée par AB</b></li><li>- <b>Logement public saturé</b></li><li>- <b>Absence de structure ad hoc</b></li></ul>

# Sans-choix (II)

- ▶ Prison, handicaps, troubles psychiatriques, jeunes sortant d'institution = par non-négligeable du public sans-abri qui part déjà avec un handicap
- ▶ + facteurs sociaux et environnementaux = absence de choix
- ⇒ **Il faut envisager des actions concomitantes sur les champs :**
  - Individuel : + d'accompagnement (notamment)**
  - Social : modifications offres et seuils des services (notamment)**
  - Environnemental : travail structurel sur l'offre efficiente de logements et de structures *ad hoc* (notamment)**
- ⇒ **En proposant des alternatives de valeur, le moins normatives possibles et incluant la participation active des personnes**

# Faut-il pour autant se résigner ?

- ▶ Malgré les freins structurels, des expériences démontrent la possibilité de faire autrement avec des résultats probants
- ▶ Si des moyens sont nécessaires (logements supplémentaires, accompagnement...), il faut aussi envisager un changement des perceptions et des pratiques
- ▶ Des outils existent déjà et doivent être amplifiés
- ▶ = Dépasser les dogmes et faire preuve de créativité en affinant le regard porté sur le phénomène



# Focus II: L'apport par les preuves

HOUSING FIRST ET STRATÉGIE NATIONALE FINLANDAISE

**LOGEMENT ADÉQUAT**



**SANS LOGEMENT  
(HÉBERGEMENT COURT SÉJOUR)**

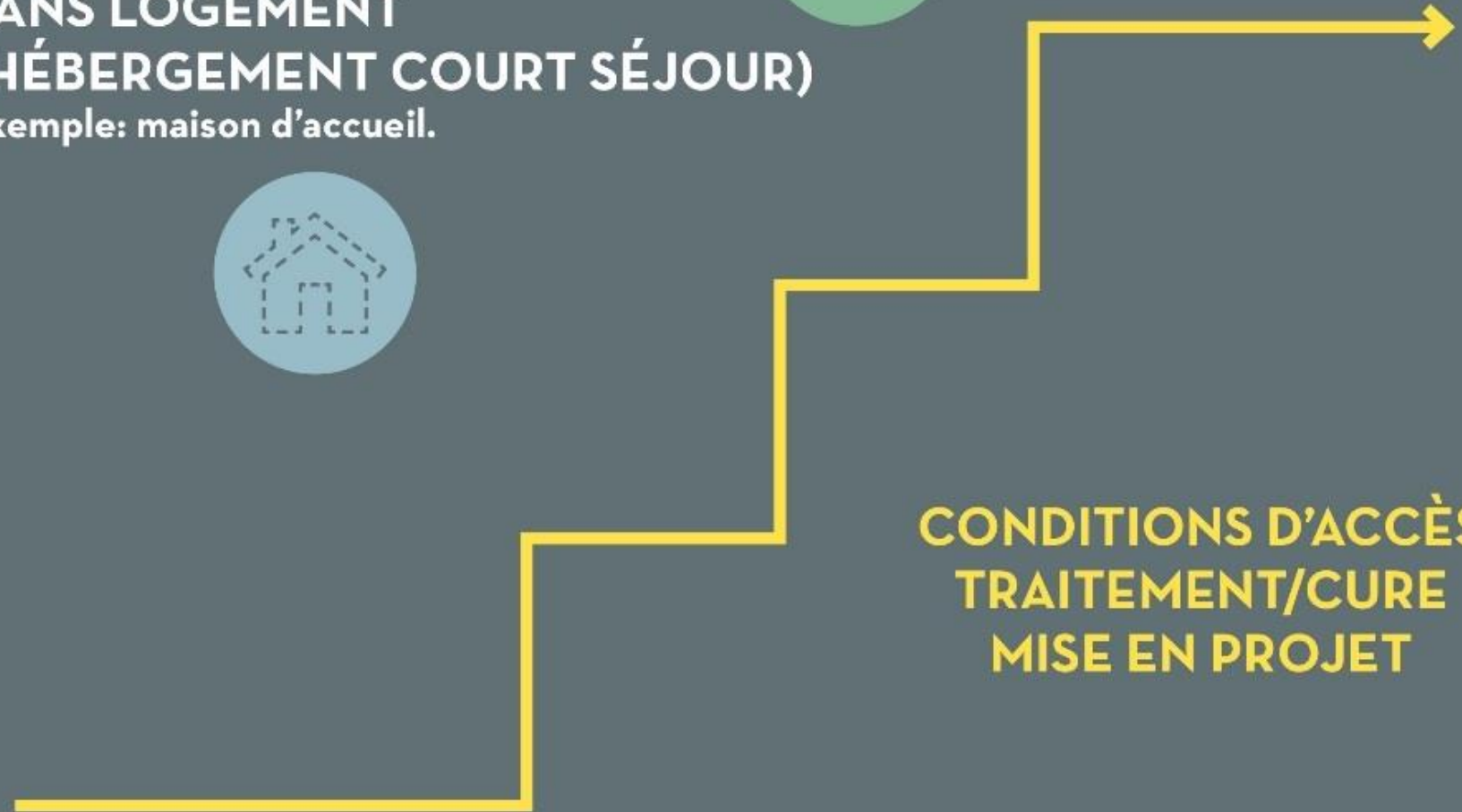
Exemple: maison d'accueil.



**SANS-ABRISME  
(RUE/ABRI DE NUIT)**



**CONDITIONS D'ACCÈS  
TRAITEMENT/CURE  
MISE EN PROJET**





**SANS-ABRISME  
(RUE/ABRI DE NUIT)**

**ACCÈS  
INCONDITIONNEL**



**LOGEMENT  
ADÉQUAT**



**RÉTABLISSEMENT**



# Taux de maintien en logement, droits sociaux et rétablissement

- ▶ Taux de maintien en logement : 93% (n = 168 ; 400 personnes relogées depuis 2013)
- ▶ 100% des personnes HF ont accès à leurs droits sociaux.  
En rue : 44% n'ont pas de carte d'identité, 23% n'ont activé aucune source de revenu, 37% n'ont pas d'adresse de référence, 17% ne sont pas en ordre de mutuelle ;
- ▶ HF = signes significatifs de stabilisation et d'amélioration en santé mentale (68% d'états stabilisés, 16% d'améliorés, 16% de détériorés) par rapport au groupe « rue » (38% d'états stabilisés, 10% d'améliorés, 52% de détériorés) ;
- ▶ HF = signes significatifs de stabilisation et d'amélioration en santé physique (58% d'états stabilisés, 25% d'améliorés, 17% de détériorés) par rapport au groupe « rue » (30% d'états stabilisés, 23% d'améliorés, 48% de détériorés) ;

# Pathways to Housing PA

## *Housing First: Doing More With Less*

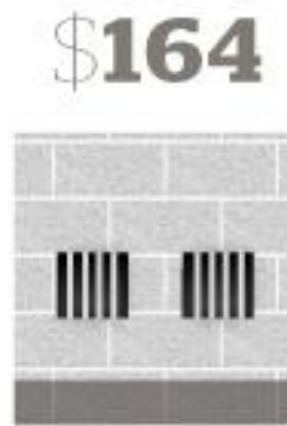
*Costs per Person per Night*



Pathways  
Housing First



Transitional  
Housing



Jail

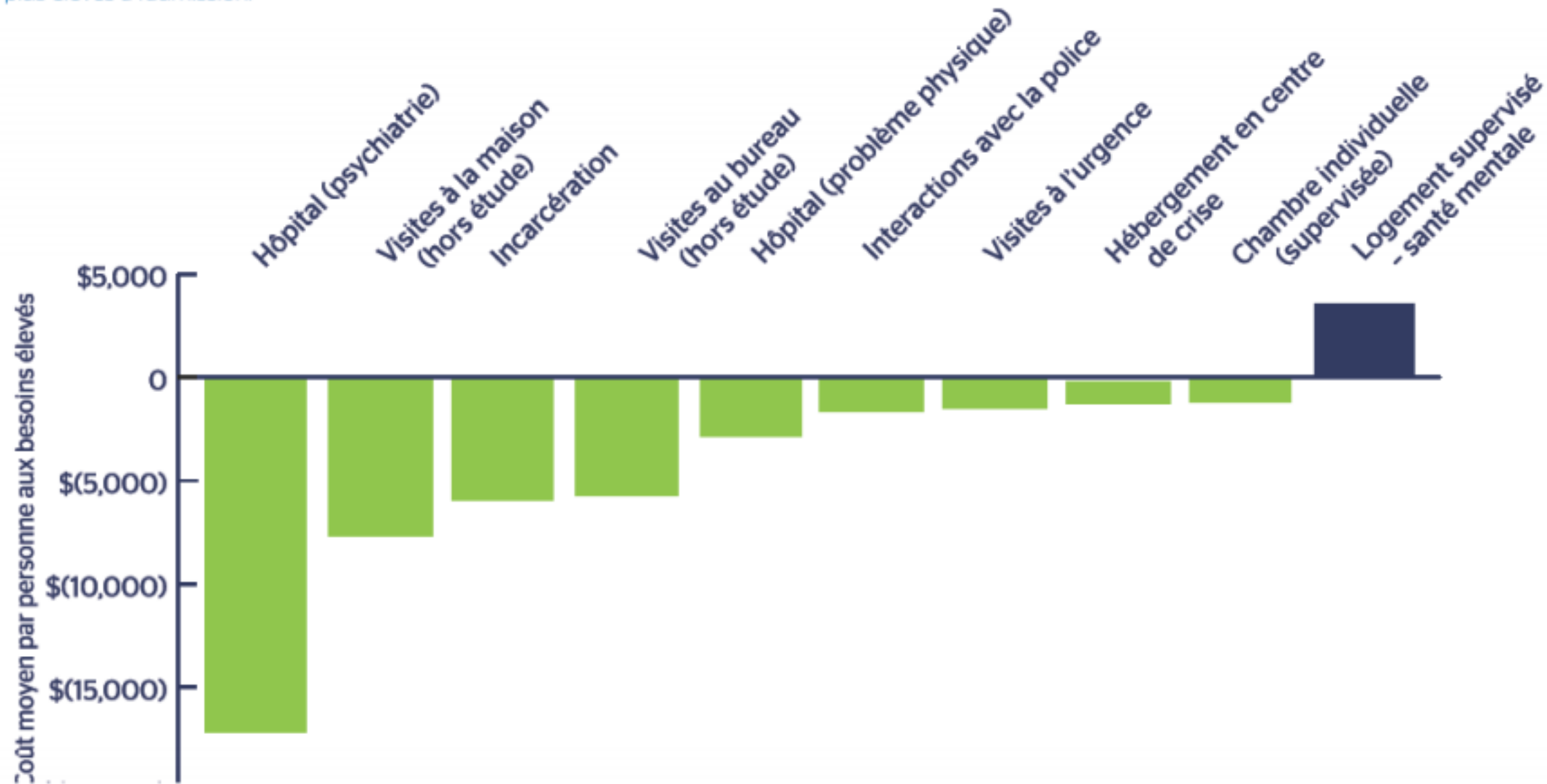


Emergency  
Room



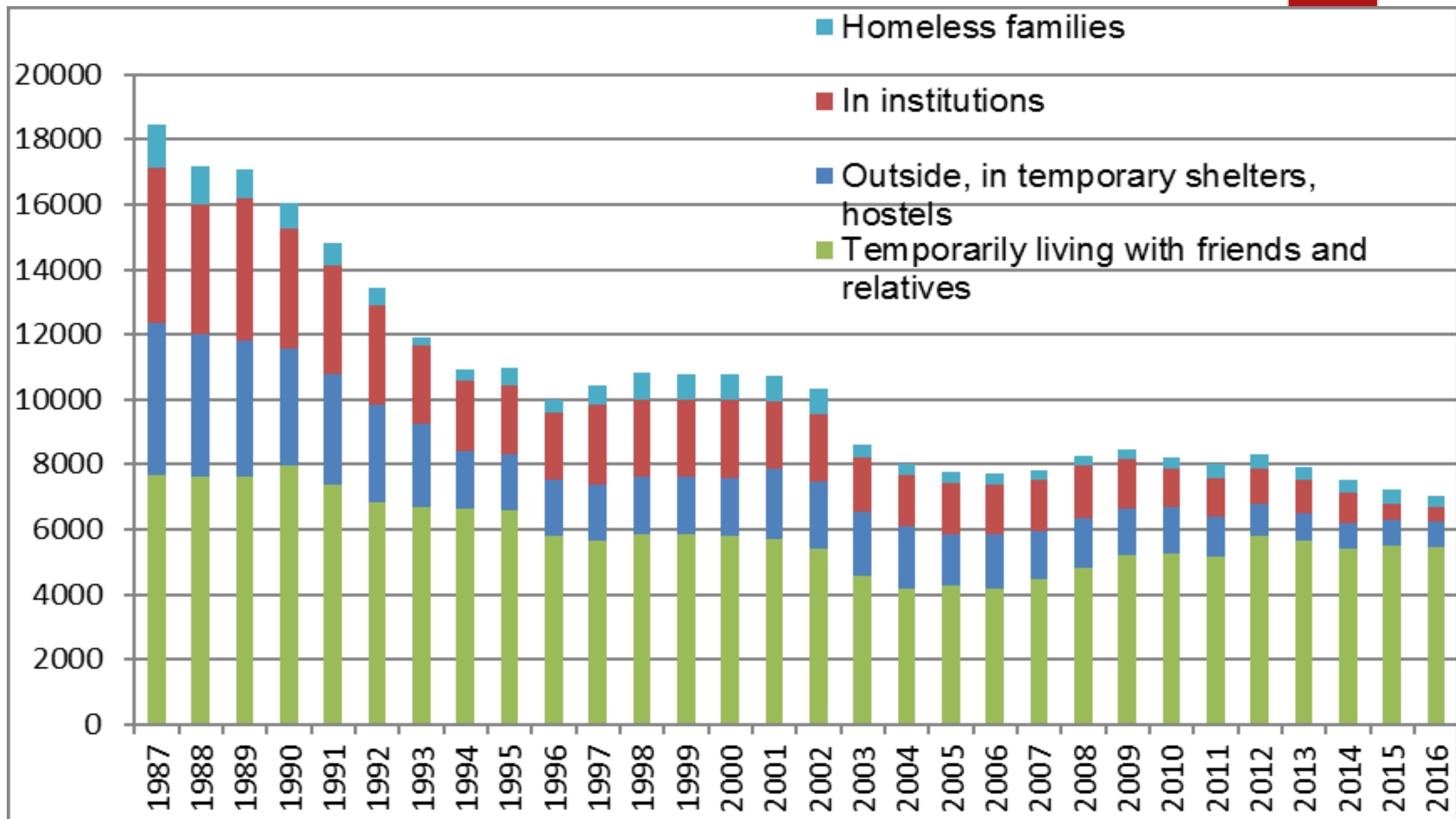
Psychiatric  
Hospital

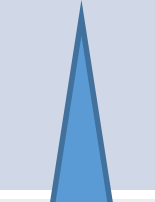
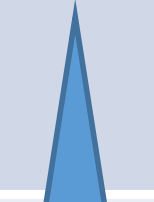
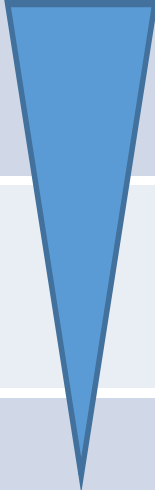
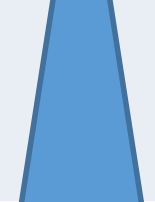
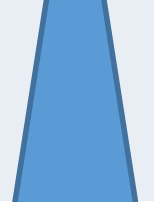
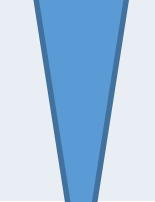
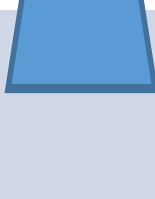
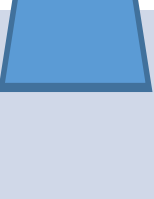

Figure 14. Compensation et augmentation des coûts moyens annualisés par personne dans le segment des 10 p. 100 de l'échantillon qui ont les coûts les plus élevés à l'admission.

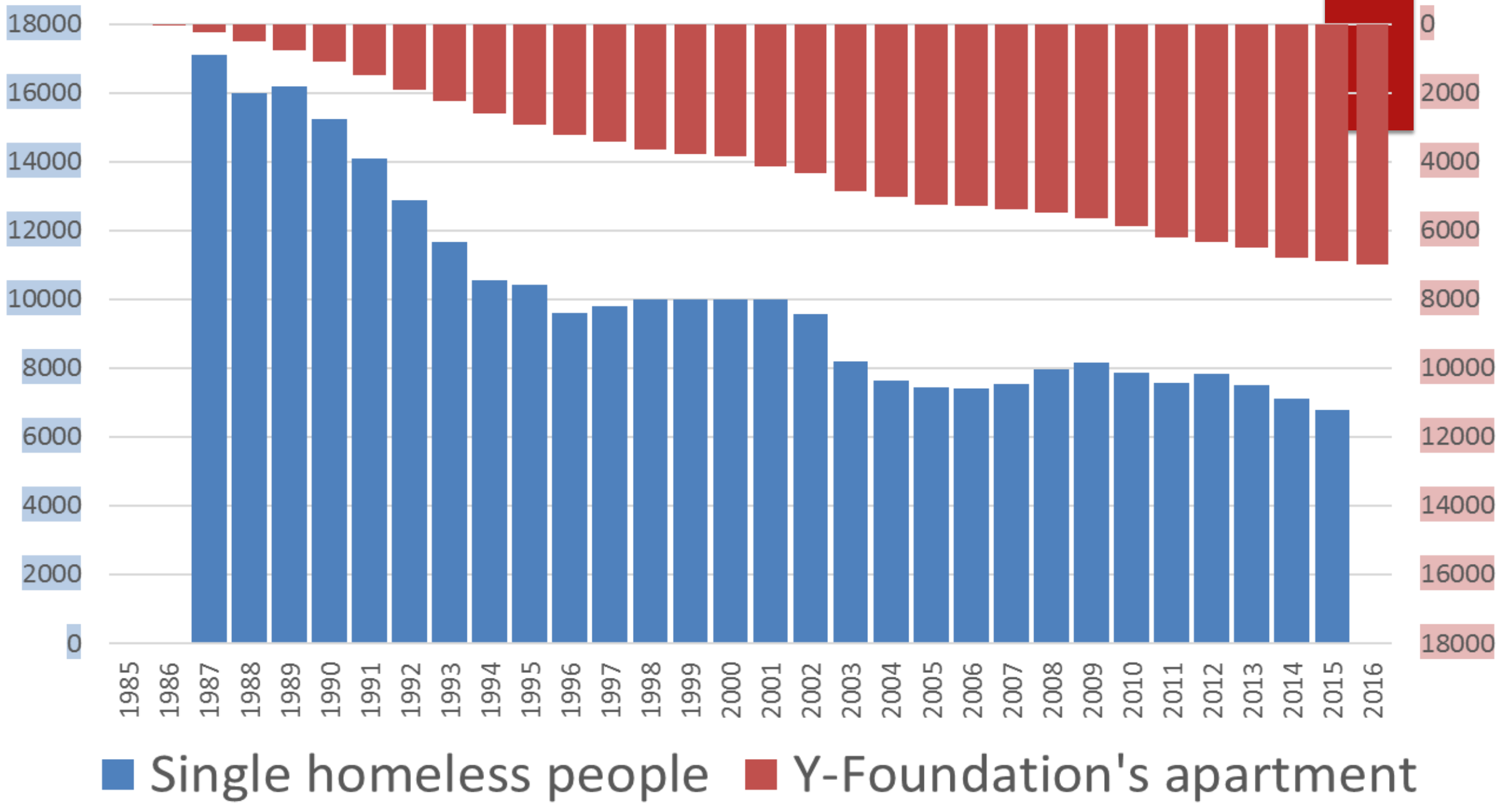


# La Finlande : seul pays à avoir réduit le nombre de personnes sans-abri

- ▶ La stratégie nationale finlandaise est pragmatique, basée sur les chiffres et s'inscrit dans la durée (au-delà des formations politiques)
- ▶ Elle repose sur trois éléments majeurs :
  - ⇒ L'accès prioritaire au logement, dans la philosophie HF
  - ⇒ La prévention des expulsions
  - ⇒ La diversification de l'offre de services et de logements
- ▶ Il y a un partenariat fort entre l'Etat, les municipalités et les ONG ; les personnes concernées sont intégrées !
- ▶ Le financement repose sur l'Etat ET les Villes (50/50)
- ▶ À Helsinki, 50% du parc locatif est public...



	Logement accompagné	Appartements indépendants loués	Abris de nuit et institutions d'accueil (nombre de places)
1985	127 	65 	2 121 
2008	552 	2 033 	558 
2016	1 309 	2 433 	52 





# La fin du sans-abrisme à Namur ? C'est possible !

**5 PROPOSITIONS POUR Y PARVENIR**



# Comment dépasser les écueils actuels ?

- ▶ Construire une nouvelle compréhension de lecture du phénomène
- ▶ Rappeler que le dénominateur commun c'est l'exclusion du logement
- ▶ Amener une approche par les preuves
- ▶ Démontrer des expériences probantes
- ▶ = apport conjoint de la recherche et de l'expérimentation

# Développer une approche pragmatique, chiffrée et dans la durée qui dépasse les clivages et alternances politiques

- ▶ Fixer un horizon **partagé et réaliste** de diminution du sans-abrisme (1<sup>er</sup> horizon : 2030)
- ▶ Partir des recherches menées à l'observatoire du RSUN
- ▶ Et lui allouer les moyens nécessaires pour constituer un groupe d'élaboration et de suivi du plan « sans-abrisme »
- ▶ Organiser une évaluation qualitative et quantitative du plan
- ▶ Associer les différents acteurs et les personnes concernées (experts du vécu)
- ▶ Assises du sans-abrisme après les élections ?

# Donner la priorité aux solutions structurelles orientées vers le logement (accompagné)

- ▶ Créer des nouveaux logements, notamment à partir de solutions innovantes (containers, chalets...)
- ▶ Soutenir la création de nouveaux logements par la mise à disposition de terrains et friches
- ▶ Lutter contre l'inoccupation des logements (aides à la rénovation...)
- ▶ Interpeller les pouvoirs compétents en vue de favoriser de nouveaux modes d'habitats (cohabitation...)
- ▶ Donner la priorité aux sans-abri chroniques en augmentant les moyens consacrés à Housing First et au Post-Hébergement (et toute solution orientée vers le logement)
- ▶ Envisager un « HF collectif » tel que développé en Finlande
- ▶ = envisager concomitamment la création de logement, le maintien dans celui-ci et l'accompagnement

# ENDIGUER LE FLUX DES ARRIVÉES EN RUE EN RENFORÇANT LES CONNEXIONS ENTRE INSTITUTIONS

- ▶ Développement d'une fonction de case manager chargé de toute arrivée en rue (information, connexion, accompagnement vers...)
- ▶ Parvenir à rendre effectifs les contacts préalables à toute sortie d'institution (DUS et case manager)
- ▶ Développement d'un réseau de concertation namurois chargé d'assurer des prises en charge rapides
- ▶ Prévenir les expulsions
- ▶ Multiples pistes de travail avec les secteurs/institutions (prison, hôpitaux...) à concerter et élaborer

# MAINTENIR DES SOLUTIONS D'URGENCE SOCIALE DANS UNE OPTIQUE D'URGENCES MÉDICALES MAIS PLUS COMME UNE RÉPONSE DOMINANTE ET STRUCTURELLE

- ▶ Analyser les impacts des prises en charge actuelles en vue de rendre à l'urgence et à la crise leur place initiale
- ▶ Rendre possible l'affectation des moyens dédiés aux plans saisonniers pour des mesures durables et structurelles (répartition sur l'année des moyens affectés)
- ▶ Envisager un « phasing out » **partiel** des orientations et moyens dédiés à l'urgence sociale pour des mesures d'insertion durables
- ▶ Envisager de consacrer une partie des moyens des équipes inscrites dans cet axe pour soutenir des mesures d'accompagnement durables
- ▶ ATTENTION :
  - ⇒ tant que des moyens suffisants au profits de dispositifs structurels ne sont pas mis en œuvre, il est inutile de vouloir envisager une restriction des moyens
  - ⇒ Considérant que des solutions d'urgence seront toujours nécessaire pour faire face à l'inattendu, des moyens incompressibles lui seront toujours alloués (bâtiments...)

# ENVISAGER LES SOLUTIONS À UNE ÉCHELLE TERRITORIALE PLUS LARGE QUE LA VILLE DE NAMUR, EN DÉVELOPPANT UNE APPROCHE SUPRA-LOCALE

- ▶ Interpeller les autres niveaux de pouvoir compétents sur la nécessaire prise en charge partagée
- ▶ Parvenir à une contamination positive de l'élan qui accompagne ce mémorandum et à une prise de responsabilité partagée (des communes avoisinantes notamment)
- ▶ Par exemple : coordination des SLSP

# Namur, capitale de l'innovation sociale

- ▶ Sortir des clichés et des dogmes
- ▶ Promouvoir une approche concertée et pragmatique
- ▶ Se doter d'un plan inscrit dans la durée, chiffré et évalué
- ▶ Inscrire le chez-soi comme solution prioritaire
- ▶ Amplifier la dynamique d'innovation sociale namuroise

**WE DON'T  
NEED  
COINS  
WE NEED  
CHANGE**

**S: E**  
SCHOOL OF BUSINESS & ECONOMICS  
STUDENTS' SOCIETY

  
Little Caesars

  
INDIAN

222215-  
Jordan 150  
Hall in a  
Mall